

Commission d'Arbitrage modèle Feuille de Match

BIEN REMPLIR L'EN TÊTE EN PRÉCISANT DIVISION, POULE, NUMÉRO DE JOURNÉE, CATÉGORIE ET DATE

Toutes les parties doivent être arbitrées par le club visité (éventuellement par un membre de l'équipe adverse, après accord des capitaines)

Ne pas oublier les espaces mécanographiques.

Date du jour où la rencontre se joue en cas de report ou de journée avancée

Pas de score "à l'envers"
Défaite ou Victoire 6/3 6/4 (et non 3/6 4/6)

un seul millésime pour l'année sportive en cours

Ne pas oublier les espaces mécanographiques.

indiquer ici le format des matchs.

ÉPREUVES PAR ÉQUIPES NATIONALES, RÉGIONALES ou DÉPARTEMENTALES
IMPORTANT : TRANSMISSION DE CE DOCUMENT - VOIR INDICATIONS AU VERSO DU 2^{ème} FEUILLET

2009
année sportive

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU CLUB VISITEUR

NOM DE L'ÉPREUVE : CHAMPIONNAT HIVER DIVISION-SÉRIE : REG 1 POULES : B N° DE JOURNÉE : 3
 CLUB VISITÉE : TC des TERRES NOIRES CLUB VISITEUR : TC des HARAIS CATÉGORIE : SENIORS MASCULIN
 LIGUE VISITÉE : PAYS de LOIRE LIGUE VISITEUSE : PAYS de LOIRE DATE INITIALEMENT PRÉVUE : 12-02-04

N° d'Homologation (sans le millésime) : [] Date de la rencontre : 05/02/2009
 A REMPLIR PAR LA LIGUE A REMPLIR PAR LE JUGE ARBITRE RÉSERVÉ F.F.T.

① Rayer les mentions inutiles
 ② Préciser la catégorie d'âge (ex : 15/16 ans, Seniors, V45)
 ③ Y ou D (Victoire ou Défaite)
 ④ Porter une croix en cas de WO
 ⑤ A indiquer s'il n'est pas joueur
 ⑥ A renseigner en cas de rencontre reportée ou avancée
 ⑦ Format des matches (selon règlements en vigueur)
 A - 1500mm (3 sets à 6 jeux) C - 3 sets à 4 jeux / jeu décisif à 4/4 E - 3 sets à 2 jeux / jeu décisif à 2/2
 B - 1500mm (3 sets à 6 jeux) / point décisif D - 3 sets à 4 jeux / jeu décisif à 4/4 / point décisif F - 3 sets à 3 jeux / jeu décisif à 2/2 / point décisif
 G - 3 jeux décisifs

ROUX, peut avoir été déclaré forfait à cause d'un retard. Comme DUPUIS, il ne pourra pas jouer le double.

le forfait de ROUX peut entraîner des pénalités pour l'équipe ainsi que pour l'équipe inférieure du club. C'est la Commission Sportive qui tranche.

Un joueur de double peut ne pas avoir participé aux simples - Il doit être annoncé avant le début de la rencontre. - Il peut avoir un classement supérieur à celui du simple n° 1.

Les numéros de licences sont obligatoires en double pour les joueurs qui n'ont pas disputé les simples

DUPUIS, qui a abandonné dans son simple, ne pourra pas jouer le double.

Noter ici le nombre de points du classement de double qui peut être différent du classement de simple)
 ex : un 3/6 vaut 3 pts
 un 15/3 9 pts
 un 30/1 13 pts
 un NC 19 pts

N°	ÉQUIPE DU CLUB VISITÉ				RESULTAT		ÉQUIPE DU CLUB VISITEUR				ARBITRES NOMS	
	N°	Numéro de licence	NOM	Prénom	Classt.	③	Score	N°	Numéro de licence	NOM		Prénom
1	A 6038817	FLE	BARDIN	ANDRÉ	3/6	D	6/3 6/4	6762328	FALLAÏN	GILLES	3/6	DURAND
2	A 8922777	VPI	QUEMAL	ERIC	3/6	V	6/4 6/4	7843494	LO'ESTIER	MARC	5/6	POTRON
3	A 5887519	B	DUPUIS	YVON	1/5	D	6/4 10/15	5617964	GONTHIEZ	DENIS	5/6	BARDET
4	A 0461540	Y	IMBERT	PHILIPPE	1/5	V	6/2 6/4 3	9261873	CARMONDY	PASCAL	1/5	MARTIN
5	A 7052764	X	DERVAL	JEAN H.	1/5	V	X	8546456	AROUX	GUILAUME	1/5	
6												

N°	ÉQUIPE DU CLUB VISITÉ				RESULTAT		ÉQUIPE DU CLUB VISITEUR				ARBITRES NOMS		
	N°	Numéro de licence	NOM	Prénom	Classt.	③	Score	N°	Numéro de licence	NOM		Prénom	Classt.
1	A		PIQUEMAL	ERIC	+3	D	6/6 3/6/4			D'ESTIER	MARC	+5	GILBERT
			IMBERT	PHILIPPE	+5					GONTHIEZ	DENIS	+5	
2	A		LE BARDIN	ANDRÉ	+3	D	6/3 6/2			ALLAÏN	GILLES	+3	POTRON
			DERVAL	JEAN H.	+7					SIMARTINEZ	VINCENT	+7	
3													

composition des doubles

- faire la somme des points de chaque joueur :
ex : 5/6 + 15/2
5pts + 8pts = 13pts
- l'équipe ayant le plus faible total est classée n° 1
- en cas d'égalité l'ordre est indifférent sauf s'il y a un Non Classé dans l'une des deux équipes : celle-ci sera classée n° 2

remarque : le joueur n°1 ne joue pas nécessairement dans le double n° 1

RESULTAT
 ÉQUIPE GAGNANTE : TC des HARAIS
 ÉQUIPE PERDANTE : TC des TERRES NOIRES
 ou NOIRES
 RESULTAT NUL

SCORE
 5/3

JUGE ARBITRE
 NOM : MEURILLON Jacques
 N° LICENCE : 555146E
 ADRESSE : 6 rue du champ fleuri
 49770 LA MEIGNANNE

CAPITAINE de l'équipe visitée
 NOM : PIQUEMAL Eric
 N° LICENCE : 8922777 V
 Signature : [Signature]

CAPITAINE de l'équipe visiteuse
 NOM : MALLET Pierre
 N° LICENCE : 987234SA
 Signature : [Signature]

en Rég 1 et au dessus, une équipe qui gagne les deux doubles marque 1 pt de bonus

Un Juge-Arbitre du club visité est obligatoire. Il doit être licencié dans le club. En son absence, inutile de remplir cette case. En Pré-Nationale, le JA est neutre

Les capitaines, joueurs ou non doivent être licenciés dans le club.

Ils doivent tous les deux signer la feuille de match y compris les réserves éventuelles au dos de la feuille